



Delai de transcription du livret de famille

Par **Farida 6478**, le **03/03/2008** à **12:57**

Bonjour

Voila mon probleme ,je suis une femme algérienne qui c'est mariée avec un Français qui travaille en Algérie ,et on on c'est marié en Algérie dans la mairie de ma commune ,on a due passé par plusieurs etapes pour obtenir l'autorisation pour se marier qui etait fait le 05 /09/2007 ,après mon mari est entré e France car il a terminé son contrat de son travail en Algérie ,après on a déposé note dossier pour transcription du livret de famille et c'etait le 05 decembre qui etait accepté et d'ici la on a rien reçu jusqu'a ce que nou avons reçu un courrier ou il demande mon adresse en Algérie pour faire une audition et meme pour mon mari en France ,c'etait le 20 Fevrier 2008 et jusqu'a maintenant on attend la convocation et ce que je veux savoir ,est ce qu'il peuvent nous refuser notre mariage qui est fait en Algérie ? est ce qu'elle va prendre encore du temps car ça fait mnt presque 06 mois que j'ai pas vue mon mari et il me manque tant et meme lui ,et notre mariage c'est basé sur un amour en béton tres solide ,veuillez me conseiller et me donner votre avis